

3e Symposium liégeois en médiation

Complexe Opéra - Auditoire Lejeune (Place de la République Française, 41 - 4000 Liège)

Vendredi 22 avril 2022

De 8h30 à 12h30

ÉVÈNEMENT ASSURÉ PAR UN PANEL D'ORATEURS MÉDIATEURS, CHERCHEURS ET DE PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ AYANT FAIT DE LA MÉDIATION ET DES CONFLITS LEUR DOMAINE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION.



PAROLES ET MÉDIATIONS

En présence de

JACQUES FAGET

(Docteur en Droit et Sociologue)

MAURICIO GARCIA PEÑAFIEL

(Docteur en Psychologie et Psychanalyste)

LOUISE TAYMANS

(Médiatrice familiale agréée et Avocate)

DANIEL FAULX

(Docteur en Psychologie et Professeur à l'ULiège)

L'ÉVÈNEMENT AURA LIEU EN PRÉSENTIEL ET EN DISTANCIEL

P.A.F.

> 10€ pour les étudiants, personnel CHU et ULiège

> 40€ pour les autres participants

Le symposium s'organise dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

*Organisé par le Service de
Médiation du personnel
du CHU de Liège.*

Inscriptions via
www.chuliege.be/symposium-mediation ou



Formation continue pour médiateurs agréés : 3 heures ont été accordées par la CFM



8h00

Accueil

8h30

Introduction par
Jessica OURAGA,
Médiatrice du
personnel et
Caroline DOPPAGNE,
Médiatrice hospitalière
au CHU de Liège

9h00

Jacques FAGET

09h40

Mauricio
GARCIA
PEÑAFIEL

10h10

Echange
avec les orateurs

10h30

Pause

11h00

Louise TAYMANS

11h30

Daniel FAULX

12h00

Echange
avec les orateurs

12h20

Conclusion

12h30

FIN

« La médiation comme lieu d'expérimentation de la démocratie »

Jacques FAGET, *Docteur en Droit et Sociologue. Il est directeur de recherche émérite au CNRS (Centre Emile Durkheim), enseignant aux universités de Bordeaux, Bruxelles, au CNAM Paris et formateur à la médiation en France et dans de nombreux pays étrangers. Il est l'auteur de « Médiation : les ateliers silencieux de la démocratie »*

La médiation a été conçue par ses promoteurs comme un vecteur de démocratisation des rapports sociaux pour échapper aux logiques de construction institutionnelle des conflits qui en dépossèdent les acteurs. Cette perspective idéaliste vise à libérer la parole des personnes mais aussi leurs capacités d'écoute et de coopération pour favoriser leur empowerment. Elle se heurte cependant à de nombreux obstacles situationnels, psychologiques ou sociaux dont la marchandisation et l'institutionnalisation croissantes des pratiques ne sont pas les moindres. Placé au cœur d'un jeu de tensions multiples, les attentes des personnes, leurs capacités cognitives et affectives à entrer en médiation, leur besoin de sécurité, les pressions qu'elles reçoivent de l'extérieur, les stratégies qu'elles développent..., le processus de médiation se déploie sur un chemin de crête. Ce qui exige du médiateur une compétence relationnelle avérée et la connaissance et l'appropriation des divers modèles de pratique qui ont été élaborés au fil du temps, des plus finalistes aux plus communicationnels.

« La parole, le transfert et le malentendu »

Mauricio GARCIA PEÑAFIEL, *Docteur en Psychologie et Psychanalyste, Professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles et Professeur invité à l'UCLouvain*

La médiation se place comme un processus démocratique dans le sens de permettre aux parties de participer à la construction de l'issue d'un litige et ne pas seulement se plier aux résolutions d'un tiers. Pour ce faire la médiation instaure un cadre et un processus au cœur duquel la parole est fondamentale. Les parties sont invitées pas seulement à tenter de rétablir leur communication mais à prendre la parole, avec l'espoir que, ce faisant, vont émerger des nouvelles lectures du litige, des déplacements dans les positions, des clarifications des intérêts, etc. Les vertus de cette pratique ont été largement décrites. Dans cette communication je voudrais me pencher sur deux revers de l'engagement de l'humain dans la parole. Tout d'abord, la parole est intimement liée au désir et aux passions humaines, ce qui ne permet pas toujours de la considérer comme le résultat d'un processus raisonné qui ne cherche à communiquer que ce qu'elle énonce stricto sensu. Parler instaure des places entre les interlocuteurs, parfois de manière inconsciente. De là se dégagent des questions quant à la neutralité et l'impartialité du médiateur notamment. Dans un deuxième temps, je vais considérer l'inévitabilité du malentendu, et même l'intérêt que le malentendu peut revêtir pour la vie en commun. La prétention de compréhension empathique ou de rétablissement de la communication, doit être interrogée. Nous suggérons que le malentendu, les méprises entre les parties ne sont pas nécessairement un échec. Parfois la coexistence nécessite une part d'ombre, et le malentendu alors est une réussite.

« Quelle musique, le silence ! »

Louise TAYMANS, *Médiatrice familiale agréée et Avocate au barreau de Bruxelles*

Comme il nous est parfois difficile, à nous médiateurs qui voulons aider, bien faire, faciliter, rentabiliser l'argent dépensé pour nos services, de résister à la tentation de la prise de parole ! Et si pourtant le plus grand art du médiateur était d'oser se taire ? Parmi les outils proposés par l'approche transformative de la médiation, le silence intentionnel du médiateur en est un essentiel. Cesser de se demander ce que l'on pourrait dire d'utile, et quand, et comment, c'est se donner la possibilité d'écouter vraiment. Oser le silence en médiation, c'est laisser la parole aux parties, à leurs choix, mais aussi leur offrir l'espace et le temps dont elles ont besoin pour élaborer, ou simplement reprendre leur souffle. Tenir le silence en médiation, c'est éviter autant que possible de transmettre un projet ou de nous placer dans un rôle (d'expert, de juge, d'influenceur...) dont nous ne voulons pas. Bien entendu, la place accordée au silence par le médiateur transformatif n'implique pas qu'il ait un rôle passif : pose et maintien du cadre particulier de la médiation transformative, posture physique, langage non-verbal, interventions ciblées et spécifiques lui permettent par ailleurs de soutenir les parties dans ce qu'elles souhaitent faire de l'espace de médiation et de la situation dont elles sont venues... parler.

« De la médiation des personnes à la médiation des récits : le langage comme outil d'intervention »

Daniel FAULX, *Docteur en Psychologie, professeur à l'Université de Liège à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education au Département Education et Formation. Il est à l'origine du modèle de l'hyperconflit*

Dans les situations qui donnent lieu à de la médiation, la dimension narrative est extrêmement importante. Le médié, pour expliquer sa situation, est amené à proposer un récit auprès du médiateur. Ce récit est jalonné d'anecdotes, d'événements, d'incidents qui rendent compte et qui cristallisent sa vision du conflit. La rencontre d'un autre protagoniste confronte toujours le médiateur à un autre récit, très souvent largement incompatible avec le premier. On peut donc voir la médiation comme un travail autour des récits individuels de telle sorte de pouvoir les faire évoluer vers un récit compatible pour les deux personnes. Pour ce faire, différentes techniques de recadrage peuvent être utilisées afin de permettre aux personnes de faire évoluer leur narration de telle sorte d'envisager des comportements plus constructifs. Au cours de cette intervention, nous envisagerons donc comment des médiateurs peuvent y avoir recours de telle sorte de co-construire de nouvelles narrations avec les médiés de telle sorte à ouvrir l'espace des possibles dans la situation conflictuelle.